



REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DU
TERRITOIRE DE BELFORT

DEPARTEMENT
TERRITOIRE DE BELFORT

24 AVR. 2017

Service Courrier

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Séance du 13 Avril 2017

Question n°5

Effacement de dettes artisans déchèterie

L'an deux mille dix-sept, le **13 Avril** à 18 heures 00, sous la Présidence de Monsieur **Patrick MIESCH**, Président, le Comité Syndical du SICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 7 Avril 2017

19 délégués titulaires sur 29 étaient présents, 3 étaient représentés et 2 avaient donné pouvoir, formant ainsi la majorité des membres en exercice.

Etaient présents : Emile EHRET, Eliane FARNY, Jérôme FINCK, Marc LERCH, Richard MAZAJCZYK, Didier SANSIG, Félice ZWINGELSTEIN, Hervé GUIOT, Michel GALMICHE, Gilles HEINRICH, Michel JACOBBERGER, Michel JARDON, Jean-Claude MILLE, Jean PAOLI, Pascal PETITJEAN, Jean-Luc ANDERHUEBER, Hervé GRISEY, Gérard TRAVERS, Patrick MIESCH

Etaient représentés : Pierrette GUIDEZ pour Luc SENGLER, Danielle GRISWARD pour Jean-Pierre BRINGARD, Jean-François KIEFFER pour André PICCINELLI

Avaient donné procuration : Denis KUNTZMANN à Emile EHRET, Alphonse M'BOUKOU à Gérard TRAVERS.

Etaient Excusés : Maurice COURTOIS, Christophe GEORGES, Thierry STEINBAUER, Catherine METRAL, Rémi SCHWALM

Secrétaire de séance : Michel JARDON

Nombre de membres		
Afférents au Comité	En exercice	Votants
29	29	24

Vote		
Pour	Contre	Abstention
24	0	0

Date de Convocation : 7 Avril 2017

Date d'affichage :

DELIBERATION

Vu la décision du Tribunal de Belfort en date du 17 Janvier 2017,

Vu la décision du Tribunal de Mulhouse en date du 30 Septembre 2015,

Le Tribunal de Commerce de Belfort en date du 17 Janvier 2017 a prononcé un jugement de clôture de la procédure de liquidation judiciaire de l'entreprise SCHERER GIRODEGRIF.

La présente procédure entraîne l'effacement des dettes antérieurs au jugement.

La société SCHERER GIRODEGRIF avait contracté entre le 18 Aout 2015 et le 28 Décembre 2015 un total de 120 € de facture artisans en déchèterie.

Le Tribunal de Commerce de Mulhouse en date du 30 Septembre 2015 a prononcé un jugement de clôture de la procédure de liquidation judiciaire de l'entreprise LUX HOLDING RECYCLING FRANCE.

La présente procédure entraîne l'effacement des dettes antérieurs au jugement.

La société LUX HOLDING RECYCLING FRANCE avait contracté le 23 Octobre 2013 une facture artisans en déchèterie de 340 €.

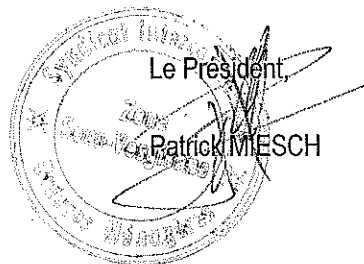
Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité décide :

- d'acter l'effacement de la dette d'un montant de **120 €** pour la société **SCHERER GIRODEGRIF**
- d'acter l'effacement de la dette d'un montant de **340 €** pour la société **LUX HOLDING RECYCLING France**
- de valider le mandatement de ces sommes au compte **6542** du chapitre **65** du BP 2017.

Fait et Délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme,



**PREFECTURE DU
TERRITOIRE DE BELFORT**

24 AVR. 2017

Service Courrier